

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Prach AG, en liquidation, Oberuzwil*
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 13.03.2007*
4. *Echéance de préavis des créances: 04.06.2007*
5. *Adresse pour la déclaration des créances:*  
Jean-Michel Tarchini, liquidateur, Prach AG, bei advokaturbüro Kunz Bühler Jung, Freudenbergstrasse 24, 9242 Oberuzwil
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques:* Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).

Patrick de Preux, Laurent Besso & Jean Schmidt, Etude des Notaires  
1005 Lausanne

(03915036)